

Colloque du Réseau Sociologie de l'éducation et de la Formation (RT4)
l'Association française de sociologie
Laboratoire LLS - Université de Savoie - Chambéry, 24-25 mai 2012
Appel à communications

**Parcours, désorientations, réorientations :
des trajectoires scolaires aux mobilités professionnelles**

Le renouvellement des réflexions sur la mesure de la mobilité sociale et des soubassements qu'en constituent les parcours de formation initiale s'est jusqu'ici beaucoup centré sur les comparaisons inter-temporelles et intergénérationnelles, en alimentant le débat sur la notion de « déclassement » des enfants d'origine populaire et de classes moyennes. La thèse et sa controverse en sont bien connues : si le diplôme demeure la meilleure garantie d'emploi et de mobilité sociale, si la scolarisation s'est considérablement allongée pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les générations nées au mi-temps des années 1960 se positionnent au-dessous de l'échelon social qu'occupaient leurs parents (Beaud 2003, Chauvel 2006, Duru-Bellat 2006, Peugny 2009). Force est de constater cependant que la massification scolaire a largement facilité l'ascension de ces catégories intermédiaires, et que le ressenti de descension sociale apparaît supérieur au phénomène objectif de déclassement (Maurin 2009).

Lors de cette journée d'étude, nous souhaiterions creuser la question des parcours et des trajectoires, non pas en empruntant la comparaison intergénérationnelle (qu'elle saisisse la probabilité des parcours individuels ou le devenir rétrospectif de cohortes), mais en abordant sous plusieurs autres angles l'hétérogénéité des mobilités ou au contraire la prégnance de trajectoires qui finissent par dessiner des « voies », sous l'influence de variables et de conjonctures diverses.

Une première problématique consisterait à s'intéresser aux effets de l'offre d'enseignement sur les parcours, en posant notamment les questions suivantes :

- Peut-on discerner des cursus, des formes de transition, des modalités de poursuite d'étude ou d'insertion qui semblent dépendre de l'offre d'enseignement proposée ?
- Comment expliquer que certaines filières insèrent plus rapidement que d'autres leurs étudiants sur le marché du travail ou que certains établissements améliorent la capacité à poursuivre des études longues ?
- Peut-on isoler dans cette explication un effet « de structure » dépendant du capital socio-économique des pairs ou de la demande des familles et du public scolaire, et un effet « d'organisation » susceptible de révéler les propriétés de certains types d'établissements ?
- Et qu'en est-il du poids de la géographie et des « territoires » dans la détermination des cursus ?

Une deuxième perspective conduirait à interroger les effets de réformes spécifiques sur les parcours de formation et d'insertion :

- Ces réformes ont-elles modifié les trajectoires de cohorte et attiré un public scolaire plus nombreux
- Ont-elles plutôt participé à segmenter l'offre d'enseignement et de formation selon certaines caractéristiques sociales, géographiques, académiques à déterminer.

De telles questions pourraient par exemple concerner la réforme du bac professionnel en 3 ans ou l'invention de la licence professionnelle en France, la fusion des filières hors Gymnasium dans le Land de Berlin en 2010, le financement

Colloque du Réseau Sociologie de l'éducation et de la Formation (RT4)
l'Association française de sociologie
Laboratoire LLS - Université de Savoie - Chambéry, 24-25 mai 2012
Appel à communications

public d'établissements régulés sur le modèle du secteur privé (comme en Suède depuis les années 1990), etc.

La question vive, d'un point de vue national autant qu'europpéen, de la trajectoire des jeunes sans qualification serait une troisième voie d'entrée :

- Il s'agirait d'abord de comparer *ex post* les systèmes, filières, voies et spécialités qui présentent davantage de risques de rupture,
- Il s'agirait ensuite de décrire et d'interpréter les variables susceptibles d'éclairer ces différences.
- Une comparaison des parcours d'insertion de jeunes non-diplômés ou faiblement qualifiés permettrait aussi de dégager d'éventuelles spécificités des secteurs et des branches qui assurent plus aisément la relation formation-emploi.

A ces interrogations s'en ajoutent une sur le choix des méthodes, des mesures et des lectures de corrélations aussi bien quantitatives que qualitatives, à laquelle un temps spécifique sera consacré.

Un regard comparatiste sur les trajectoires et les parcours scolaires se doit en effet d'explicitier les postulats méthodologiques de son interprétation : c'est particulièrement vrai pour les études longitudinales, dont on sait que les résultats sont largement déterminés par le choix d'indicateurs statistiques (Combessie 2011). Ce l'est aussi pour les approches qualitatives, qui nécessitent de clarifier les catégories d'analyse au prisme desquelles on dégagera les conditions de développement de l'offre d'enseignement.

Bibliographie de l'appel à communications

- Beaud, S. (2003). *80 % au bac... et après ?* Paris : La Découverte.
- Chauvel, L. (2006). *Les classes moyennes à la dérive*. Paris :Seuil.
- Combessie, J.-C. (2011). Analyse critique d'une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 188, 4-31.
- Duru-Bellat, M. (2006). *L'Inflation scolaire. Les désillusions de la démocratie*. Paris : Seuil.
- Maurin, E. (2009). *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*. Paris : Seuil.
- Peugny, C. (2009). *Le déclassement*. Paris : Grasset.

*

* *

Les propositions de communication (2500 signes maximum, bibliographie comprise) devront, pour être retenues, clairement préciser la problématique, l'objet, le type de techniques et le terrain qui caractérisent leur travail ou les sources sur lesquelles ils s'appuient si ce dernier n'est pas lié à un terrain précis

Ces propositions doivent être adressées sous fichier word à Hélène Buisson-Fenet (helene.buissonfenet@ens-lyon.fr) et à Anne-Claudine Oller (anne-claudine.oller@univ-savoie.fr) pour le 15 février 2012. Les réponses aux propositions retenues seront envoyées au plus tard le 15 mars 2012.